

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3966>



Du 13 au 20 octobre, on vote SNES et FSU

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Publication date: dimanche 4 septembre 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront du 13 au 20 octobre prochain.

Une grande nouveauté pour ces élections : le vote s'effectuera exclusivement par internet. Cette modalité qui permettra de voter de n'importe quel ordinateur apparaît au premier regard comme plus « moderne ». Cependant, elle risque, par sa complexité liée en particulier à la sécurité nécessaire du scrutin, de poser de sérieuses difficultés qui pourront décourager nombre d'électeurs. De plus, concernant 900 000 électeurs avec près de 800 scrutins différents, cette modalité génère des problèmes techniques que le ministère peine à résoudre dans le cadre d'un calendrier trop contraint.

La seconde grande nouveauté réside dans l'existence d'un nouveau vote : celui aux comités techniques (CT). Il sera déterminant pour la mesure de la représentativité des organisations syndicales.

Inciter et aider les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation à voter sera un des rôles essentiels pour les militants du SNES et des syndicats de la FSU.

Dans le contexte actuel, ces élections revêtent un enjeu particulier. Face à une politique dévastatrice pour le second degré et ses personnels, le message que constituera le résultat de ces élections sera essentiel. À travers leur vote les personnels exprimeront leur conception de leur métier et de l'avenir du second degré. Nous savons que, sur ces points, des divergences importantes existent entre les organisations syndicales : la réforme des lycées (approuvée par le SGEN-CFDT et le SE-UNSA), le rapprochement du collège et du premier degré avec la bivalence à la clef prônée par certains, les modalités d'évaluation des enseignants, le raccourcissement des vacances d'été avec le surcroît de travail que cela représente...

Les résultats de ce scrutin seront regardés à la loupe par le gouvernement et seront sans doute déterminants dans les choix que le ministre s'apprête à faire. Ils seront attentivement regardés aussi par les candidats aux élections présidentielles et pèseront sur la nature des décisions qu'ils prendront, pour notre secteur, au lendemain des élections.

Voter et faire voter SNES et FSU est donc un enjeu déterminant pour notre avenir professionnel.